

Conseil Municipal du 15 janvier 2024		à 18h00	
N°ordre	10	Titre Signature de la convention de reversement - Programme d'investissements d'avenir - Action "Territoires numériques éducatifs"	
N° identifiant	2024-0018		
Rapporteur(s)	Mme Alexandra BESNARD	PJ.	Convention de reversement entre l'association Les Orks Grand Poitiers et la ville de Poitiers
Date de la convocation	09/01/2024		
Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY		
Secrétaire(s) de séance	Vincent GATEL		
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	46	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>	
Absents	3	<p>Mme Béatrice BEJANIN - Mme Carine GILLES - Mme Lucile VALLET Conseillères municipales</p>	
Mandats	4	Mandants Mme Samira BARRO-KONATÉ Mme Lisa BELLUCO Mme Myriam MARCIL Mme Clémence POURROY	Mandataires Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN M. Didier DARGÈRE M. Aloïs GABORIT M. Charles REVERCHON-BILLOT

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 2, 4, 3, 5 à 13.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Développement social - Accès aux droits
------------------	--

Le numérique occupe aujourd’hui une place prépondérante dans nos vies. Il est partout dans notre quotidien, et nous l’utilisons aussi bien pour notre travail que pour notre vie privée, nos modes de consommation et nos loisirs. Bien maîtrisé et réglementé, le numérique représente incontestablement une opportunité dans de nombreux secteurs : l’industrie, la santé, l’éducation ou encore la participation citoyenne grâce aux outils liés à la *Civic Tech*.

Le numérique est reconnu comme un levier de développement économique et social, de même qu’un outil au service des transitions énergétique et écologique. Son utilisation peut permettre d’optimiser la consommation d’énergies ou l’agriculture par exemple. Cependant, une transition numérique incontrôlée pose plusieurs problématiques, à la fois d’ordre écologique, social et démocratique.

La démocratie numérique est donc un des trois enjeux majeurs du Plan numérique responsable de la ville de Poitiers, voté le 7 mars 2022.

Parmi les neuf engagements du thème « démocratie numérique », l’association des *Orks Grand Poitiers* nous permet de démarrer, dès cette les trois premiers :

- sensibilisation des jeunes
- soutien à la parentalité (la e-parentalité)
- cyberharcèlement.

En effet, l’association des *Orks Grand Poitiers* relai du dispositif : Territoires numériques éducatifs (TNE), porté par l’éducation nationale nous propose de dispenser gratuitement une formation au conseillers numériques sur la **parentalité numérique**.

Cette formation a pour objectif de déployer des ateliers et des cafés numériques, ce qui nous permettrait d’engager les trois actions du thème démocratie numérique du plan au numérique responsable.

La signature de cette convention est en tout point vertueuse, car elle nous permettrait d’une part de répondre aux attentes de nos citoyens (CF convention citoyenne), de nous permettre de mettre en œuvre trois actions du plan au numérique responsable, et de le faire dans de bonnes conditions matérielles (remboursement des frais engagés par le dispositif TNE).

La convention porte principalement sur le nombre d’ateliers et de cafés numérique pour lesquels la collectivité s’engage. Ce nombre peut évoluer dans l’année en fonction des partenariats qui peuvent intervenir avec les écoles et les collèges de Poitiers.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d’autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe établie entre l’association les *Orks Grand Poitiers* et la ville de Poitiers et tout autre document à intervenir sur ce sujet.

POUR	50	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

La Maire,

Léonore MONCOND'HUY

Le Secrétaire,

Vincent GATEL



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Mise en ligne le	18 janvier 2024		
Date de réception en préfecture	18 janvier 2024	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20240115-183930-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.5	Politique de la ville-habitat-logement	